**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU PRINTEMPS**

-MOTIONS-

**Samedi 5 octobre 2024**

**Motion omnibus**

**MOTION OMNIBUS 01\_001 du 5 octobre 2024** (S. DeHaan/) que le Conseil régional de l’Est de l’Ontario et de l’Outaouais propose ce qui suit :

1. Que l’ordre du jour soit adopté sans modification;
2. Que le procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du printemps du Conseil régional de l’Est de l’Ontario et de l’Outaouais (qui s’est tenue les 31 mai et 1er juin 2024) soit adopté sous la forme présentée, voir l’**annexe A**;
3. Que le rapport financier 2024 du Conseil régional de l’Est de l’Ontario et de l’Outaouais soit reçu à titre informatif sous la forme présentée, voir l’**annexe B1**;
4. Que le bilan 2024 du Conseil régional de l’Est de l’Ontario et de l’Outaouais soit reçu à titre informatif sous la forme présentée, voir l’**annexe B2**;
5. Que la pasteure Michelle Robichaud agisse comme la personne chargée du respect de l’équité pour cette assemblée;
6. Que les scrutateurs ou les intendants pour cette assemblée soient : à déterminer;
7. Que les assesseurs-conseils pour cette assemblée soient : à déterminer;
8. Que les personnes suivantes agissent à titre d’aumôniers pour cette assemblée : à déterminer;
9. Que cette assemblée comprenne l’alliance comportementale et la nétiquette :

Une voix : Ensemble, appelés par le Christ, en communauté, femmes et hommes de foi, meurtris autant qu’animés par l’espérance, aspirant à un service fidèle de Dieu, en ce temps, en ce lieu, et y apportant la diversité de nos dons,

D’autres voix : nous nous engageons à placer Dieu au centre de tout ce que nous faisons.

Une voix : Nous confessons ne pas avoir été à la hauteur de notre vision de la communauté; nous avons besoin que l’Esprit réoriente notre marche pour que jaillisse une foi vivante, fondée sur la grâce plutôt que le privilège.

D’autres voix : nous nous engageons à être véridiques dans nos échanges : nous parlerons chacun et chacune pour nous-mêmes et nous parlerons pour dire quelque chose.

Une voix : Nous sommes appelés à former une communauté dans la diversité où nos différences sont célébrées;

D’autres voix : ainsi, nous nous engageons à honorer notre vision interculturelle en accueillant les débats d’idées, en aménageant de l’espace pour une participation pleine et équitable de toutes et tous, en favorisant la prise de parole des personnes plus silencieuses, en portant attention à notre langage corporel, en écoutant avec attention et sans interruption et en séparant les personnes des problèmes.

Une voix : Comme disciples, nous sommes appelés au dynamisme.

D’autres voix : dans la manière de répondre à notre appel de disciple, nous nous engageons à nous tenir mutuellement responsables si nous ne respectons pas nos engagements; dans nos échanges et nos projets, nous adopterons une orientation axée sur l’avenir, nous démontrerons notre appréciation et nous respecterons les décisions de l’instance.

Une voix : Nous sommes appelés à un leadership porté par l’espérance d’un but et d’une vision, membres d’une communauté constituée et inspirée par Dieu, partenaires de Dieu pour prendre soin de la Création.

D’autres voix : Ainsi, nous nous engageons à assurer la confidentialité des discussions et à faire bon usage de notre temps.

À l’unisson : Nous déclarons être appelés par Dieu, comme disciples de Jésus, pour guider l’aspiration de l’Église Unie du Canada à devenir une Église courageuse, connectée et en évolution, constituée de communautés diversifiées, portées par le courage et l’espérance, unies par une spiritualité profonde, créatrices d’une liturgie inspirante et en quête audacieuse de justice. Amen

*Dans le Manuel de 2023 (voir la page 206), l’expression Holy Manners est traduite par règles de conduite axées sur le respect et la bienveillance.*

Nétiquette

La fonction Clavardage de Zoom doit être utilisée comme il se doit :

-en sachant que lorsqu’on converse dans un bavardoir public, c’est comme si l’on parlait à voix haute durant une assemblée et qu’il s’agit là d’une impolitesse qui dérange. Le clavardage doit s’adresser à la personne qui préside l’assemblée et être réservé aux motions d’ordre ou aux questions de privilège personnel;

-en répondant dans le bavardoir lorsqu’on est invité à le faire par la personne qui préside l’assemblée;

-en se servant de la messagerie directe lorsqu’on doit communiquer avec une autre personne.

La transcription ne doit pas être utilisée à l’extérieur de l’assemblée ou de l’événement.

**Nominations**

**MOTION\_002 du 5 octobre 2024** (/) que le Conseil régional de l’Est de l’Ontario et de l’Outaouais approuve les recommandations suivantes de l’Équipe dirigeante en matière de nominations :

1. Recommander Laurick Mvetrayé Nguwuo' Petuenju’ et Rousseau Whiteley en tant que jeunes délégués au 45e Conseil général.

**MOTION\_003 du 5 octobre 2024 (/)** que le Conseil régional de l’Est de l’Ontario et de l’Outaouais approuve les recommandations suivantes de l’Équipe dirigeante en matière de nominations :

1. que la candidature des personnes laïques suivantes puisse être envisagée pour agir à titre de délégués au 45e Conseil général (5 places libres) :
2. Gayle Barks
3. Wayne Harris
4. Jamie Hill
5. Laurick Mvetrayé Nguwuo' Petuenju’ (jeune) (si sa candidature n’a pas déjà été approuvée par la motion précédente)
6. Cara Prest
7. Cathy Ryan
8. Sue Smarkala
9. Rousseau Whiteley (jeune) (si sa candidature n’a pas déjà été approuvée par la motion précédente)
10. Norma Wrightly
11. que la candidature des membres du personnel ministériel suivants puisse être envisagée pour agir à titre de délégués au 45e Conseil général (6 places libres) :
12. Don Anderson
13. Cindy Casey
14. Kim Heath
15. Lorrie Lowes
16. Alwin Maben
17. Erin McIntyre
18. Micheline Montreuil
19. Michelle Robichaud
20. Junior Smith
21. Kim Vidal

\* le Conseil régional peut envoyer 13 personnes déléguées; ce nombre n’inclut pas la présidente actuelle et il est prévu de trouver un juste équilibre entre les membres laïques et les membres du personnel ministériel.

**MOTION\_004 MOTION du 5 octobre 2024** (/) que le Conseil régional de l’Est de l’Ontario et de l’Outaouais :

* + - 1. nomme les personnes suivantes pour agir à titre de délégués au 45e Conseil général :

1. LAÏQUES

…

…

1. ORDRE MINISTÉRIEL

…

…

* + - 1. nomme les personnes suivantes comme substituts pour agir à titre de délégués au 45e Conseil général (en respectant l’ordre du nombre de votes obtenus)

…

**Propositions**

1. *Accessibilité de la prise de décisions de l’Église*

**MOTION\_005 du 5 octobre 2024** (/) que le Conseil régional de l’Est de l’Ontario et de l’Outaouais recommande au 45e Conseil général, avec assentiment, la proposition suivante : *Accessibilité de la prise de décisions de l’Église.*

1. *Évangile*

**MOTION\_006 du 5 octobre 2024 (/)** que le Conseil régional de l’Est de l’Ontario et de l’Outaouais recommande au 45e Conseil général, avec assentiment, la proposition suivante : *Évangile.*

**Annexes**

\*Toutes les annexes peuvent être consultées sur le site Web du Conseil régional de l’Est de l’Ontario et de l’Outaouais :  <https://eoorc.ca/fall-meeting-2024/>

|  |  |
| --- | --- |
| Annexe A | Procès-verbal de l’assemblée générale annuelle qui s’est tenue les 31 mai et 1er juin 2024 |
| Annexe B1 | Rapport financier 2024 du Conseil régional de l’Est de l’Ontario et de l’Outaouais |
| Annexe B2 | Bilan 2024 du Conseil régional de l’Est de l’Ontario et de l’Outaouais |
| Annexe C1 | Proposition : Accessibilité de la prise de décisions de l’Église |
| Annexe C2 | Proposition : Évangile |